Dannemarie MAG

OCTOBRE 2026

dannemarie.fr
Ville de Dannemarie

Dàmmerkircher Blättla

Ville de Dannemarie



FESTIVITÉS
Le marché de Noël revient illuminer le cœur de de Dannemarie !

ÉCOLE
Le chantier a repris son rythme

ÉVÉNEMENT
100 ans de passion avicole : l'exposition du centenaire

EDITO



Chères Dannemariennes,
chers Dannemariens,

Au sortir d'un été interminable, brûlant et anormalement sec, nous ne pouvons plus ignorer que le réchauffement climatique évolue encore plus vite que dans les pires prévisions. Parallèlement, la crise des hydrocarbures montre notre fragilité face à l'envolée des cours mondiaux de l'or noir. Nous n'avons pas d'autre choix que de mettre un coup d'accélérateur à la transition écologique afin de ne plus dépendre des énergies fossiles d'une part et de diminuer nos émissions de gaz à effet de serre d'autre part. C'est tout l'enjeu de notre agenda municipal que nous appliquons depuis maintenant plusieurs années et notamment de la rénovation de l'école maternelle : isolation performante, production d'électricité photovoltaïque. Cela ne doit pas nous empêcher de nous adapter aux conséquences du réchauffement en parallèle : c'est ce que la municipalité a fait – en urgence – juste avant la canicule du mois de juin en installant en un temps record la climatisation à l'étage de l'école élémentaire et en mettant en place un plan de redéploiement des classes (notamment à la salle Keller, climatisée), une réactivité saluée par l'inspectrice de circonscription. Dans les années à venir, nous allons travailler sur les moyens de récupérer l'eau de pluie afin de ne plus utiliser l'eau du réseau pour l'arrosage du terrain de football ou du fleurissement communal qui sera lui-même repensé en profondeur.

Le climat social quant à lui est électrique en cet automne et si je comprends la colère légitime de nos concitoyens, elle ne doit pas nous faire perdre nos repères : la France est un beau pays qui compte encore de nombreux atouts, mais il faut la réformer et surtout arrêter d'instrumentaliser les peurs, la colère et la perte de repères. Il faut aussi mettre un coup d'arrêt à la désertification de nos territoires ruraux au profit des villes : écoles, commerces, services publics. Vous pouvez compter sur ma détermination à poursuivre cette lutte pour un bourg-centre vivant et attractif. Plus que jamais, la commune est le premier (et parfois le dernier) service public de proximité : nous sommes à vos côtés au quotidien.

Il est agréable de pouvoir travailler dans une ambiance apaisée au sein du conseil municipal depuis le début de ce nouveau mandat. Nous avons tendu la main au groupe minoritaire : présentation d'une liste commune pour les délégués en vue des élections sénatoriales, intégration pleine et entière dans les commissions, formation de début de mandat. Les premiers mois voient déjà les fruits de ce climat plus serein : discussions plus riches et sans posture politicienne, travail commun dans le sens de l'intérêt général, adoption du budget à l'unanimité moins une abstention. Je souhaite que ce travail au service des Dannemariennes et des Dannemariens se poursuive dans le même état d'esprit constructif à l'avenir.

Pour notre équipe, le vivre ensemble n'est pas qu'un slogan, c'est un objectif prioritaire. Le soutien aux associations et aux forces vives qui animent notre commune est donc primordial. La saison qui arrive nous permettra de nous retrouver autour d'événements festifs incontournables : la 100ème exposition de l'association avicole, la course Flying Doc, le traditionnel marché de Noël autour de l'église Saint Léonard.

Ensemble, faisons de notre ville une commune vivante et agréable.

Pour l'équipe,

Votre Maire, Alexandre BERBETT

Le marché de Noël revient illuminer le cœur de Dannemarie



Place de l'Église Thibaut Hening, les trois premiers week-ends de décembre, notre marché de Noël se pare de ses plus beaux habits de lumière pour enchanter petits et grands.

Une vingtaine de chalets d'artisans et de créateurs locaux vous invitent à découvrir leurs créations uniques : l'occasion idéale de dénicher des cadeaux authentiques pour vos proches.

Côté gourmandise, laissez-vous tenter par le traditionnel vin chaud, le chocolat chaud, les crêpes, gaufres, petits gâteaux de Noël, miel et fromages.

De nombreuses animations rythmeront ces journées festives : visite du Père Noël, chants et tours en calèche les dimanches après-midi de 14 h à 18 h.

L'inauguration se tiendra le 5 décembre à 17 h 30 sur le parvis de la salle de spectacle du Viaduc, avec la retraite aux flambeaux. En présence de Saint Nicolas et de ses friandises, le cortège déambulera le long des rues jusqu'à la place de l'Église, où petits et grands se réchaufferont autour d'une distribution de chocolat chaud, de vin chaud et de manalas, dans une ambiance conviviale.

Informations pratiques

Lieu : Place de l'Église (Thibaut Hening)

Dates : 5, 6, 12, 13, 19 et 20 décembre

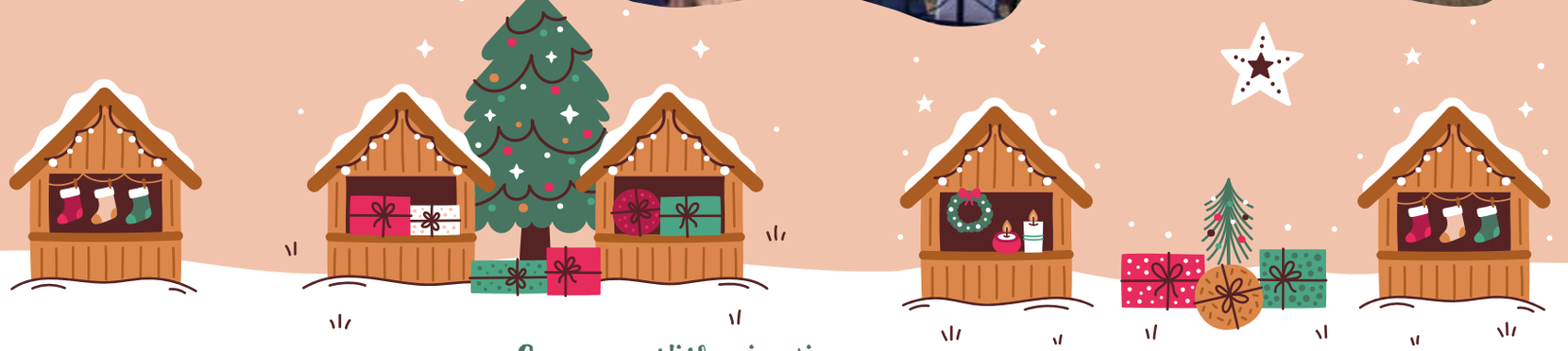
Horaires : 14 h à 20 h

Visite du Père Noël :
16 h tous les samedis et dimanches

Inauguration :
Retraite aux flambeaux, départ à 17 h 30 du parvis de la salle de spectacle du Viaduc







Concours d'illuminations et de décorations de Noël

À vos guirlandes ! Ensemble, transformons notre commune en un véritable paysage féerique.

Que vous disposiez d'un jardin, d'un balcon ou simplement d'une fenêtre, laissez parler votre créativité. Le traditionnel concours se déroulera du 12 décembre au 3 janvier 2027.

Votre créativité sera récompensée par des bons d'achat : 100 € (Or), 70 € (Argent), 50 € (Bronze) et 30 € (Félicitations).

Date limite d'inscription : *6 décembre*

Inscription obligatoire à l'accueil de la mairie ou par mail à ***mairie@dannemarie.fr***

Remise des prix : *lors des vœux du Maire en janvier 2027*



Concours de dessin de Noël

Vos enfants ont du talent ?

Ce concours est fait pour eux, avec un bon d'achat de 50 € pour le plus beau dessin de chaque niveau.

Tous les enfants âgés de 3 à 11 ans et scolarisés à Dannemarie - Retzwiller, peuvent participer.

Le règlement sera distribué à chaque enfant dans les écoles, un mois avant le premier week-end de décembre. Les dessins seront à déposer dans la boîte aux lettres du Père Noël, place de l'Église, le dimanche 6 décembre de 14 h à 20 h.

L'annonce et la remise des prix *auront lieu le dimanche 20 décembre à partir de 17 h 30, devant l'église.*

Mairie de Dannemarie
1 Place de L Hôtel de ville
68210 Dannemarie
03 89 25 00 13
mairie@dannemarie.fr

dannemarie.fr Ville de Dannemarie

Dannemarie MAG | Magazine communal de la ville de Dannemarie | 1 Place de l'Hôtel de Ville 68210 Dannemarie | dannemarie.fr | **Directeur de la publication** : Alexandre BERBETT | **Comité de rédaction** : Commission communication | **Conception graphique** : KXO Graphisme / kxocgraphisme.com | **Crédits photos** : Mairie de Dannemarie | **Impression** : 1350 exemplaires - Papier PEFC 100% - Est Imprim | **Gratuit** | Tous droits réservés

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (AVRIL-SEPT. 2026)

28 avril

- Adoption du compte financier unique 2025 qui présente un excédent de 368 127,62€ (2 574 682,87€ de dépenses et 3 294 478,71€ de recettes) et un excédent de 84 080,91€ (1 512 060,24€ de dépenses et 1 362 402,42€ de recettes).
- Affectation des résultats du budget principal 2025 de 319 795,84€ en recettes de fonctionnement et de 400 000€ en recettes d'investissement.
- Approbation du budget primitif 2026 qui s'équilibre à 2 941 601,88€ (recettes et dépenses) en section de fonctionnement et se monte à 3 019 437,43€ en recettes et 2 764 509,16€ en dépenses en section d'investissement.
- Vote du maintien des taux d'imposition pour l'année 2026.
- Souscription d'un emprunt d'1 000 000€ auprès de la Banque des Territoires pour une durée de 25 ans au taux du livret A + 0,50% afin de financer les travaux de rénovation de l'école maternelle.
- Attribution de subventions dans le cadre du plan façades : 1000€ pour le 3 place Thiébaut Héning et 1000€ pour le 10 rue de Delle.

5 juin

- Désignation des délégués en vue des élections sénatoriales :
- Titulaires : Alexandre BERBETT, Evelyne LAKOMIAK, Nicolas HOLLEVILLE, Marie-Laure DZIURDZI et Boris VIRON
- Suppléants : Priscillia BIENTZ, Luc SIMET et Corinne MOLINA

16 juin

- Désignation de la société VEOLIA comme nouveau délégataire pour le service public d'alimentation en eau potable du 1er juillet 2026 au 30 juin 2034.
- Fixation de la surtaxe communale du service public de l'eau potable à 0,68€ / m³ / an de 0 à 100 m³, 0,70€ / m³ / an de 101 à 500 m³ et 0,72€ / m³ / an au-dessus de 500 m³.
- Approbation du rapport annuel 2025 du délégataire sur la qualité et le prix du service public d'alimentation en eau potable.
- Approbation d'un avenant à la convention de portage foncier avec l'Etablissement Public Foncier d'Alsace prorogeant le portage d'un an jusqu'au 26 juillet 2027.
- Approbation d'une convention de mise à disposition d'un marché de fourniture et d'acheminement d'électricité avec l'UGAP à compter du 1er janvier 2028.
- Adoption de la convention de mandat d'établissement et d'émission des factures des ventes de bois avec l'ONF.
- Attribution de subventions : 1000€ à la MJC pour l'organisation de la Fête de la musique, 600€ au collège Jean Monnet pour un voyage scolaire en Italie et 1000€ à l'OHD pour le projet Malgré-Moi.
- Attribution d'une subvention de 1000€ dans le cadre du plan façades au 13 et 21 rue de Bâle.
- Vote d'une motion de soutien au collectif de dépense de la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle.

22 septembre

- Désignation des membres extérieurs des commissions municipales.
- Avis favorable au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.
- Institution de la taxe du la vacance des logements d'habitation à compter de 2027.
- Adoption du plan de financement de la réfection du pont-route rue des Tilleuls à hauteur de 330 000€ HT avec une subvention de 198 000€ demandée au CEREMA.
- Adoption du plan de financement du passage en LED de l'éclairage du stade à hauteur de 28 530€ HT avec une subvention de 4 280€ demandée à la Ligue de football.
- Adoption de la répartition des charges et frais de fonctionnement du cimetière de Dannemarie pour l'année 2025 avec les communes de Gommersdorf et Wolfersdorf.
- Attribution d'une subvention de 1995€ à l'association avicole à l'occasion de leur 100ème exposition.
- Attribution d'une subvention de 1000€ (Protection civile / Association des Maires de France) aux communes sinistrées par les incendies dans le Sud-Ouest.
- Admission en non-valeur de créances irrécouvrables d'un montant de 1 627,40€.
- Débat sur les garanties en matière de protection sociale complémentaire des agents.
- Demande de dérogation au Préfet en vue de l'ouverture à l'urbanisation d'une partie du secteur AUb dans le cadre d'une modification du Plan Local d'Urbanisme.
- Vote d'une motion contre la fermeture de l'agende de la Banque Populaire de Dannemarie.

PRÉSIDENTIELLE : ÊTES-VOUS INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

Pour voter à la prochaine élection présidentielle, une condition essentielle : être bien inscrit sur les listes électorales de la commune. Vérifiez votre situation dès maintenant.

Vous devez effectuer cette démarche si vous êtes nouveau résident, si vous avez déménagé (même au sein de la commune), ou si vous venez de fêter vos 18 ans sans avoir été inscrit automatiquement.



POUR VOTER, JE M'INSCRIS !

Deux possibilités pour vous inscrire :

En ligne, en quelques minutes sur *service-public.fr*, jusqu'au 6e mercredi avant le 1er tour.
En mairie, muni d'une *pièce d'identité* et d'un *justificatif de domicile de moins de 3 mois*, jusqu'au 6e vendredi avant le 1er tour.

UN DOUTE ? N'attendez pas le dernier moment. L'outil **« Interroger sa situation électorale »** sur *service-public.fr* vous permet de vérifier votre inscription en un instant.

ÉCOLE MATERNELLE

Le chantier a repris son rythme

Après un mois d'août ralenti par les congés, les travaux avancent à bon rythme sous la conduite de notre architecte Céline Billig.



- Les plaquistes et le carreleur sont désormais à l'œuvre.







- L'isolation extérieure a été terminée.



- Les chauffagistes ont installé un caisson adiabatique qui, couplé à la centrale de traitement de l'air, permettra d'abaisser la température d'environ 10 °C en période de canicule.





LA TRIBUNE
DU GROUPE MINORITAIRE

Depuis notre élection en mars, nous avons fait le choix d'être pleinement engagés dans la vie municipale. À trois élus, nous sommes représentés dans l'ensemble des commissions afin de participer aux réflexions, suivre les dossiers et apporter notre regard sur les décisions qui concernent Dannemarie.

Notre groupe compte également un élu au Conseil communautaire. Cette présence est essentielle : de nombreux enjeux pour Dannemarie se jouent aussi à l'échelle intercommunale et nous pouvons ainsi y porter la voix de notre commune.

Nous regrettons toutefois que certaines commissions ne se soient toujours pas réunies depuis les élections.

Enfin, qu'en est-il de la friche Peugeot ? Sa vente devait être bouclée durant les élections ou au début du mandat. Le permis ayant été annulé, un nouveau projet devait voir le jour. Depuis, plus de nouvelles. Nous espérons que les Dannemariens seront rapidement informés de l'avenir de ce dossier important.

NDLR : Depuis mars 2020, l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales impose de laisser un espace d'expression au groupe minoritaire dans les bulletins municipaux des communes de plus de 1000 habitants.

AGENDA





Les 3 et 4 octobre 2026
Concours Cavage - *Club canin*

Les 3 et 4 octobre 2026
Salon des sens de la femme - *Corine Stutzmann*
Sam 13h-19h, dim 10h-18h - Salle polyvalente
Pass journée 5€ (gratuit -12 ans)

Samedi 10 octobre 2026
Loto - *DHB2016 - Ouverture 18h30, début 20h*
Salle polyvalente - 1 carton 5€ / 6 cartons 20€

Samedi 10 octobre 2026
Concert : Virginie Schaeffer - *20h30*
Salle de spectacles Le Viaduc - Tarif unique 20€
Placement libre

Samedi 10 octobre 2026
Repas paysan - *HDCD - A partir de 18h30*
Local des dissidents - 6 rue de Cernay

Les 17 et 18 octobre 2026
Exposition avicole - *Club avicole - 9h-17h*
Salle polyvalente

Du 16 au 18 octobre 2026
Théâtre - *KK Strofe - kkstrof.fr*
Ven 16 et sam 17 à 20h30 - Dim 18 à 16h
Salle de spectacles Le Viaduc - 10€ / réduit 7€

Jeudi 29 octobre 2026
Santé de la femme - *Medicobus*
9h-17h - Salle Keller

Lundi 2 novembre 2026
Collecte de sang - *Donneurs de sang*
16h30-19h30 - Salle polyvalente

Les 6 et 7 novembre 2026
Bourse militaria - *Les tranchées oubliées*
8h-14h - Salle polyvalente

Dimanche 8 novembre 2026
Concert Graffity
Les amis de l'EHPAD - Salle de spectacles Le Viaduc

Mercredi 11 novembre 2026
Friture de carpes - *RCD*

Les 14 et 15 novembre 2026
TAC - *Asso foyer - Salle de spectacles Le Viaduc*

Les 14 et 15 novembre 2026
Marché aux puces - *MJC - Salle polyvalente*

Les 14 et 15 novembre 2026
Débat - Anniversaire décès André Malraux
Salle de spectacles Le Viaduc

Samedi 21 novembre 2026
Concert : En passant par lamontagne - *Asso foyer*
20H30 - Salle de spectacles Le Viaduc - 18€

Les 21 et 22 novembre 2026
Repas paroissial
Association St Léonard - Salle polyvalente

Jeudi 26 novembre 2026
Cardiologie, forum prévention - *Medicobus*
9h-17h - Salle Keller

Du 25 au 27 novembre 2026
Marché de Noël - *EHPAD*

Dimanche 6 décembre 2026
Bike and RUN - *IRON CLUB*

Dimanche 6 décembre 2026
Loto - *Des mains pour Elsa - Salle polyvalente*

Les 16, 17 et 19 décembre 2026
Spectacle - *Frangin Lindecker*
Salle de spectacles Le Viaduc

Les 19 et 20 décembre 2026
Fête de Noël - *UCJE - Salle polyvalente*

Jeudi 7 janvier 2027
Dermatologie - *Medicobus - 9h-17h - Salle Keller*

Samedi 9 janvier 2027
Concert - *Opéra Ardwibele*
Salle de spectacles Le Viaduc

Samedi 16 janvier 2027
Stand Up Magic - *Nicolas Ribs - 20h30*
Salle de spectacles Le Viaduc -Placement libre
Plein tarif : 15€ / réduit : 10€

Lundi 18 janvier 2027
Vœux du Maire - *Salle Keller*

Lundi 25 janvier 2027
Collecte de sang - *Donneurs de sang*
16h30-19h30 - Salle polyvalente

Les 6 et 7 février 2027
Marché aux puces - *MJC - Salle polyvalente*

Les 19, 20, 26, 27 et 28 février 2027
Représentation - *APCP*
Salle de spectacles Le Viaduc

Du 5 au 7 mars 2027
Représentation - *APCP*
Salle de spectacles Le Viaduc



Les 13 et 14 mars 2027
Marché de couturières - *MJC - Salle polyvalente*

Dimanche 14 mars 2027
Spectacle Journée du travail - *OHD*
Salle de spectacles Le Viaduc

Samedi 20 mars 2027
Concert - *OHD - Salle de spectacles Le Viaduc*

Samedi 20 mars 2027
Soirée irlandaise - *OHD - Salle Keller*

Les 27 et 28 mars 2027
Loto - *UCJE - Salle polyvalente*

La Région Grand Est
ROSACE

La fibre est déployée !
Venez rencontrer les opérateurs fibre !

Mardi 17 novembre 2026 de 09h30 à 12h
Salle KELLER - VIADUC
2 rue des jardins
68210 DANNEMARIE

Rendez-vous sur rosace-fibre.fr
et passez dès maintenant à la fibre optique
avant l'arrêt du réseau téléphonique

1 Testez votre éligibilité avec votre adresse : rosace-fibre.fr/eligibilite/
2 Consultez les opérateurs disponibles sur le réseau : rosace-fibre.fr/operateurs/

Bouygues · Knet · nordnet · orange · ozone · SFR · Vialis
Avec le soutien de

100 ANS DE PASSION AVICOLE : L'EXPOSITION DU CENTENAIRE !



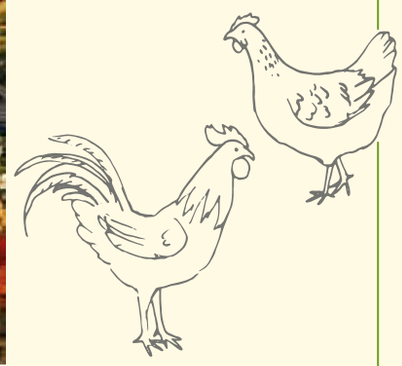
Les 17 et 18 octobre 2026, à la salle polyvalente, venez fêter un siècle de savoir-faire et de tradition.

Le Club Avicole de Dannemarie vous accueille pour deux journées à partager en famille ou entre amis.

Au programme : une exposition de volailles, pigeons et lapins de toutes races, la découverte d'espèces rares et les conseils d'éleveurs passionnés.

Entrée libre.

Venez nombreux !



CIVISME

Bien vivre ensemble, pour maintenir un cadre de vie agréable et respectueux



ENTRETIEN DES TROTTOIRS

L'entretien du trottoir devant son habitation est **à la charge de l'habitant** (désherbage sans produits phytosanitaires, balayage, ramassage des feuilles mortes, déneigement).

Arrêté du maire 89/2010



DÉPÔT SAUVAGE DE DÉCHETS

Toute personne effectuant un dépôt sauvage de déchets sur le territoire communal s'expose à une redevance forfaitaire de **1 000€**, qui peut être **majorée en fonction du coût de retraitement** engagé par la Ville. Si vous devez évacuer des déchets/encombrants, **rendez-vous au centre de tri** ou rapprochez-vous du **service Produits résiduels de la CCSAL**.

Délibération du conseil municipal du 14/12/2021



ANIMAUX DOMESTIQUES

Obligation de ramasser les déjections sur les trottoirs et espaces verts **/ Obligation de tenir en laisse les animaux** lors des promenades sur l'ensemble du ban communal / **Obligation de détenir un sac sur eux** pour les promeneurs de chiens.

Arrêtés du maire 82/2015 - 44/2026 et article R 633-6 duCode Pénal ; contravention de 2e classe 135€.

ANIMAUX ERRANTS Procédure à suivre

La mairie a conventionné avec la SPA pour gérer la fourrière communale. C'est donc le vétérinaire de garde de la SPA et son personnel qui se déplacent, et non les vétérinaires du secteur.

Si vous apercevez un animal errant lors des jours et heures ouvrés, contactez la SPA de Mulhouse - Haute Alsace *(03 89 33 19 50)*, **la mairie** *(03 89 25 00 13)*, **police municipale** *(06 07 16 28 66)*. **Les dimanches et jours fériés, il faut appeler la Brigade Verte** *(03 89 08 00 71)* **ou les pompiers** *(18)* qui prendront en charge l'animal.

ASSOCIATION TREMPLINS

TREMPLINS est une Association philanthropique à but non lucratif créée en 1998, dont le siège social est sis à Dannemarie (SIREN 443 310 222).

Quelles sont ses actions concrètes aujourd'hui :

- Enseigner le français (niveaux pouvant aller de l'infra A1 à C1) à toute personne le souhaitant, française ou étrangère, adulte ou enfant (avec consentement écrit des parents). Une de nos Elèves a brillamment réussi le DELF A1. Une autre a réussi l'examen civique cette année.
- L'aide aux devoirs pour les enfants : français, mathématiques (parmi nos bénévoles se trouvent deux dames retraitées ayant été respectivement professeur de mathématiques et de physique chimie).
- Le nombre d'élèves est variable. Nous avions parmi nos élèves des dames ukrainiennes et leurs enfants. Certaines sont restées en France avec leur famille et ont trouvé du travail, les efforts conjoints des éleves et des enseignants leur ayant permis d'atteindre un niveau de français suffisant ; certaines autres ont préféré rejoindre leur Patrie après un parcours scolaire exemplaire chez TREMPLINS.
- Dix enseignants bénévoles actuellement.
- Chez TREMPLINS, ni politique ni prosélytisme ne seront enseignés ni encouragés.
- Nos cours sont basés sur le respect mutuel, la tolérance, la bienveillance.
- Dans un endroit convivial et calme, l'apprentissage se fait dans la bonne humeur.
- Actuellement, TREMPLINS assure 18h de cours hebdomadaires : lundi 14/16h – mardi 9/12h et 16h15/18h15 – mercredi 9/11h et 15h30/17h30 – jeudi 13/16h et 15/17h (2 cours/2 professeurs) – vendredi 9/11h.
- Les cours sont en général assurés en groupe dans la salle Francis Krembel, au 1er étage du VIADUC (anciennement FOYER CULTUREL).
- Il y a quelques cours particuliers, selon les possibilités des enseignants : au VIADUC ou au domicile de l'élève (si mineur, présence d'un parent adulte obligatoire).
- Dès le premier cours : signature du règlement intérieur + paiement en espèces contre quittance de la cotisation forfaitaire annuelle : 22 € (tarif au 24/09/26) hors prix d'activités éventuelles à l'extérieur, selon accord des élèves.

Vous voulez vous renseigner sur Tremplins ?
Nous rendre visite un jour de cours, à la pause de 10h ?

CONTACT

Président : M. Dominique WALTER : 03 89 07 22 64
06 28 40 69 37 - dominique.walter52@orange.fr

Vice-Présidente : Mme Dominique EHLINGER PERRAUD : 06 83 15 58 80

Secrétaire : Mme Véronique PAU : 07 66 21 76 65

© kxo GRAPHISME



Physalis Massages
Massages de bien-être
19 place de la 5ème D.B
06 76 41 36 94
celine@physalismassages.net
Sur rendez-vous
physalismassages.net